



ASSOCIATION GASCOGNE SANS POIDS LOURDS

Monsieur Jean-René CAZENEUVE

Nogaro, le 18 octobre 2022

Par e-mail à jean-rene.cazeneuve@assemblee.nationale.fr

Monsieur le Député

Nous nous permettons de vous rappeler notre lettre en date du 15-09-22 dont vous trouverez à toutes fins copie ci-jointe et à laquelle nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour.

Les deux membres du bureau de notre association, auxquels vous avez accordé un bref entretien avant votre réélection, avaient acquis la certitude que vous étiez à nos côtés dans ce combat contre les poids lourds qui sévissent aux centres des villages.

Notre bureau s'interroge donc aujourd'hui sur votre réelle implication dans la cause que nous défendons et que vous avez pourtant déclarée légitime.

Nous nous sommes donc résolus à vous relancer concernant les actions que vous pourriez entreprendre pour hâter la demande de déclassement des départementales D931 eD924.

Vous savez en effet que la lenteur de ces procédures de déclassement est le prétexte derrière lequel se réfugie l'actuel Président du Conseil Départemental du Gers pour ne pas réformer l'arrêté passoire pris par son prédécesseur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Présidente,

Edith Goudier,
Conseillère

Christian Clayzac,
Chargé de communication médias.